

Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école des Monts-Blancs, tenue le 13^e jour du mois de juin 2023, à 18 h 00, à l'Auberge du Soleil Levant.

<u>Présences</u> :	Parents:	Marie-Eve Giroux Marc-André Turcotte Jacques Vézina Kassandra Bélanger Nadia Bolduc-Paquette
	Personnel :	Josée Choquette Alyson Côté Josée Isabelle Patricia Brière
	Représentants de la communauté :	Mathieu Pépin
	Directrice par intérim :	Chantal Pratte
	Absence :	Aucune
Présence :	Public :	Aucun

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 avril 2023
3. Suivi au procès-verbal
4. **Points d'information**
 - 4.1. Organisation scolaire
5. **Points en consultation**
 - 5.1. Activités de la rentrée : organisation par le personnel et implication des parents
 - 5.2. PEVR - Consultation
6. **Points en approbation**
 - 6.1. Liste des articles scolaires et des factures scolaires (Art. 77.1 LIP)
7. **Points en adoption**
 - 7.1. Budget initial de l'école 2023-2024
 - 7.2. Budget initial du service de garde 2023-2024
 - 7.3. Rapport annuel des activités du conseil 2022-2023 (Art. 83 LIP)
 - 7.4. Sondage plan de lutte contre l'intimidation et la violence (Art. 75.1 à 75.3 LIP)
8. **Informations et correspondance :**
 - a. Président
 - b. Délégué au comité de parents
 - c. Enseignant(e)s
 - d. Service de garde
9. **Période de questions du public**
10. **Date de l'assemblée générale des parents 2023-2024 avant le 30 septembre (Art. 48, LIP)**
11. **Levée de la séance**

C.ET 2022-985

1. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Marie Ève Giroux et résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

4.2 Budget CÉ

Adopté à l'unanimité

C.ET 2022-986

2. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 11 avril 2023

Il est proposé par Nadia Bolduc-Paquette et résolu d'adopter le procès-verbal du conseil d'établissement du 11 avril 2023 avec la modification suivante : l'offre d'arbres a finalement été faite.

Adopté à l'unanimité

3. Suivi au procès-verbal

Aucun.

4. Points d'information

4.1 Organisation scolaire

Mme Pratte présente l'organisation scolaire pour 2023-24 : une classe de 1^{ere} avec 12 élèves, une classe de 2-3 e avec 19 élèves et une classe de 4-5-6^e avec 16 élèves. La confirmation du maintien de la classe de maternelle sera faite le 22 juin 2023.

4.2 Budget du conseil d'établissement

Mme Pratte présente le budget courant.

5. Points en consultation

5.1 Activités de la rentrée : organisation par le personnel et implication des parents

Le lundi 28 août sera organisé un dîner hot-dog suivi d'une collation « Fleur de glace » le tout entouré de jeux gonflables.

5.2 PEVR - Consultation

Les membres répondent au sondage présenté par Mme Pratte.

6. Points en approbation

6.1 Liste des articles scolaires et des factures scolaires (Art. 77.1 LIP)

Les listes sont approuvées.

7. Points en adoption

C.ET 2022-987

7.1 Budget initial de l'école 2023-2024

- Considérant les explications données par la direction sur les prévisions budgétaires de l'école et du service de garde pour l'année financière 2022-2023.

Il est proposé par Patricia Brière d'adopter les prévisions budgétaires de l'école et du service de garde pour l'année financière 2023-2024, telles que présentées et placées en [annexe 1 et 2](#) du procès-verbal,

sous réserves de l'adoption des *objectifs et principes de répartition des ressources financières* et des *critères de répartition des ressources financières* par le Conseil des commissaires.

Il est également convenu :

- Que la direction soit autorisée à effectuer certains transferts de crédits sous réserve des règles budgétaires du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.
- Que ce budget prévoit également à l'avance l'affectation de tout ou d'une partie des revenus additionnels perçus en cours d'années et non prévus au budget initial.

Adopté à l'unanimité

7.2 Budget initial du service de garde 2023-2024

Vu et adopté au point précédent.

C.ET 2022-988

7.3 Rapport annuel des activités du conseil 2022-2023 (Art. 83 LIP)

Il est proposé par Josée Isabelle et résolu d'adopter le rapport.

Adopté à l'unanimité

7.4 Sondage plan de lutte contre l'intimidation et la violence (Art. 75.1 à 75.3LIP)

La direction dépose le document volumineux qui sera expliqué et adopté en octobre.

C.ET 2022-989

7.5 Guide des parents du sdg

Josée Isabelle présente les changements mineurs.

Il est proposé par Alyson Côté et résolu d'adopter le guide.

Adopté à l'unanimité

8. Informations et correspondance :

a. Président

Marie-Ève présente une soumission de meubles pour la bibliothèque. Une consultation auprès des enseignantes sera faite.

Les campagnes 2023-24 seront un choix entre les pommes et les produits « L'été doré » pour terminer avec un souper-spaghetti.

b. Déléguée au comité de parents

M. Vézina relate ses conclusions.

c. Enseignant(e)s

Un spectacle de musique conclura l'année le vendredi 16 juin à 14h00. Les parents sont invités. Un deuxième déjeuner sera offert le lundi 19 juin.

Les finissantes ont participé à une sortie cinéma le 12 juin et seront honorées à l'école le 20 juin.

d. **Service de garde**

Nous avons douze inscriptions pour l'an prochain.

9. **Période de questions du public**

Aucune.

10. **Date de l'assemblée générale 2023-2024 avant le 30 septembre (Art. 48 LIP)**

L'assemblée générale se déroulera le 20 septembre à 18h00.

C.ET 2022-990

11. **Levée de la séance**

Il est proposé par Marc André Turcotte et résolu que l'assemblée soit levée. Il est 19 h31.

Adopté à l'unanimité

Marie-Eve Giroux
Présidente

Josée Choquette
Secrétaire